

Commune de La Seyne-sur-Mer
Elections Municipales - JUIN 1985

LISTE DE LARGE RASSEMBLEMENT DEMOCRATIQUE POUR LA SEYNE ET SON AVENIR

Soutenue par le Parti Communiste Français et le Parti Socialiste

conduite par

Maurice BLANC

Madame, Monsieur,

Les conditions dans lesquelles se sont déroulées les élections de Février 1984, permettant à la liste de droite de prendre la municipalité, ont amené le Tribunal administratif d'abord et le Conseil d'Etat ensuite, à annuler ces élections et à invalider celles du Maire et de ses adjoints.

C'est pourquoi le 16 juin 1985 vous aurez à élire votre nouveau Conseil municipal.

Depuis 14 mois, la droite et l'extrême-droite, qui n'avaient cessé dans la campagne électorale de critiquer l'ensemble des réalisations municipales, ont été contraintes de conserver l'essentiel du patrimoine que s'étaient donnés nos concitoyens.

Car la ville de LA SEYNE bénéficie depuis de nombreuses années, d'équipements sociaux, scolaires, sportifs et culturels, fruits de 37 années de saine gestion, qui sont autant d'acquis profitables à la population.

Cependant nos adversaires qui avaient beaucoup promis n'ont rien tenu, remettant même en cause des dossiers pourtant largement entamés en 1983 : Salles de cinéma, aménagement du câblage Ampère, Port de Plaisance des Sablettes, jardins d'enfants de Beaussier, écoles, base nautique, établissement du POS, etc...

Des initiatives, en direction des jeunes notamment, ont été supprimées.

La création culturelle, mise en sommeil ; les associations, sélectionnées sur la base de considérations politiques.

La vie démocratique de la ville s'est considérablement amoindrie.

Cette situation doit cesser. LA SEYNE, avec son identité, fière de son histoire et de ses luttes, a des atouts lui permettant de redevenir cette ville dynamique, tournée vers l'avenir. Ses potentialités économiques (industrie, commerce et tourisme), sa position géographique dans le bassin méditerranéen, sa population, diversifiée, sont des réalités vivantes, sur lesquelles doit pouvoir s'appuyer une équipe largement représentative de notre ville.

C'est en ce sens que s'est constituée la Liste de large rassemblement démocratique pour LA SEYNE, et son avenir que j'ai l'honneur de conduire. Elle comprend notamment 12 personnalités sans appartenance politique et elle est soutenue par les Partis Communiste et Socialiste.



Elle est composée de femmes et d'hommes de tous âges, de sensibilités différentes, décidés à œuvrer pour leur commune dans la clarté, l'honnêteté, la tolérance, le respect des individus et des valeurs humaines, et convaincus de la nécessité de travailler dans la sérénité pour l'unité de notre ville.

Ainsi, prenant en compte les acquis avec la volonté d'améliorer sans cesse le mode de gestion, nous attachant à faire aboutir les dossiers qui sont autant de réponses aux besoins de notre population, restant attentifs aux questions relatives à l'urbanisation et à l'environnement de la ville et nous appuyant sur la loi de décentralisation, nous proposons aux Seynoises et aux Seynois, un programme d'action dynamique et valorisant pour notre ville.

Nous proposons de le réaliser avec chacun d'entre vous par le développement continu de la démocratie et l'exercice permanent de la concertation, conditions essentielles pour que la gestion de la ville devienne l'affaire de tous.

Tel est le sens de notre engagement et c'est avec confiance que nous vous demandons

**LE 16 JUIN DE VOTER
ET DE FAIRE VOTER POUR
LA LISTE DE LARGE
RASSEMBLEMENT
DEMOCRATIQUE
POUR LA SEYNE
ET SON AVENIR**
conduite par Maurice BLANC

AXES ESSENTIELS DE NOTRE PROGRAMME

1 - LA DEMOCRATIE ET LES LIBERTES COMMUNALES ET LE RASSEMBLEMENT POUR LA SEYNE-SUR-MER

- Restaurer la démocratie et les libertés :
 - dans le Conseil municipal,
 - dans la collaboration avec les services municipaux,
 - dans les relations avec les Associations, Clubs, et divers organismes locaux
- en prenant en compte le pluralisme, en acceptant les différences, en respectant les choix librement consentis.
- Oeuvrer à l'Unité et au Rassemblement des populations de la ville, avec esprit de tolérance et respect des individus et des valeurs humaines.

2 - L'EMPLOI ET LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LA VILLE

- Placer au cœur des préoccupations du nouveau Conseil municipal la défense et les actions en faveur de l'emploi et du développement économique local dans le cadre de la loi de décentralisation.
 - Agir pour la préservation du tissu industriel existant
 - Favoriser toutes les initiatives créatrices d'emplois
 - Aider les nouvelles entreprises à s'implanter sur le territoire
 - Examiner les démarches nécessaires, auprès des directions d'entreprises, des organismes officiels, des différents ministères, allant dans ce sens.
- Rechercher tout ce qui peut favoriser le maintien, le développement et la création de nouvelles activités maritimes et en liaison avec le milieu marin.
 - Construction navale,
 - Port de commerce,
 - Plaisance,
 - Recherche en milieu marin,
 - Protection des sites marins,
 - Mytiliculture et aquaculture, etc...
- Mener une action véritable pour la formation professionnelle des jeunes, pouvant déboucher sur un emploi.
- Encourager et participer aux initiatives valorisantes pour le commerce et l'artisanat locaux.
- Prise en compte réelle de la tenue de la Foire annuelle organisée par les commerçants locaux avec l'aide de la municipalité.
- Promouvoir et impulser une réelle politique touristique en liaison étroite avec les activités culturelles et la réalisation d'aménagements pour la mise en valeur et l'embellissement de la ville.
- Mise en place, avec le service économique, d'un organisme de réflexion, d'information et de proposition, regroupant, avec les élus, l'ensemble des partenaires sociaux et des intervenants économiques.
- Priorité aux entreprises locales pour toute attribution des travaux et ouvrages à réaliser par la ville.

3 - CADRE DE VIE - ENVIRONNEMENT -

LOGEMENT SOCIAL ET ANCIEN - RENOVATION ET REVITALISATION

- Les questions relatives au cadre de vie et à l'environnement feront l'objet de toute l'attention du nouveau Conseil Municipal, en liaison étroite avec les questions économiques, culturelles et sociales.
- Logement social et habitat ancien
 - améliorer les conditions de vie dans les logements sociaux et anciens.
 - Etude sur la rénovation du logement social et ancien.
 - Poursuite des opérations de réhabilitation des bâtiments et espaces extérieurs, en liaison étroite avec les locataires.
 - Mise en place d'une commission de concertation (Ville-Office et habitants) sur la gestion et les aménagements.
- Centre-ville - Zone piétonne
 - Mise en œuvre d'une politique de revitalisation du Centre ville pour en faire un véritable centre attractif et commercial.
 - Finition de la zone piétonne.
 - Etudes sur la circulation et la réalisation d'aires de stationnement à proximité de la zone piétonne
 - Amélioration de la desserte des transports en commun.
 - Recherche de solutions relatives à la liaison rapide, avantageuses et permanentes entre le Centre-ville et les quartiers périphériques.
 - Rénovation du logement ancien dans le cadre de l'étude du plan de référence.
 - Aides de la municipalité à toutes initiatives d'animation, en concertation permanente avec les Associations (commerçants, culturelles, sportives, etc...)
 - Etude sur les problèmes touchant aux questions de la sécurité (lieux de vente, riverains et usagers).

4 - LA NOUVELLE GESTION MUNICIPALE ET L'AUTOGESTION COMMUNALE

- Amélioration permanente du travail collectif au sein du Conseil municipal
- Collaboration étroite avec l'ensemble des services municipaux pour améliorer le fonctionnement et la qualité du service public.
- Amélioration et actualisation des méthodes de la gestion sociale, sous toutes ses formes, notamment en direction de l'enfance, de la jeunesse et des personnes âgées.
- Rechercher en permanence les meilleurs financements possibles (notamment par le subventionnement par la région, le département et l'Etat) pour tous les projets municipaux, ce qui pourrait permettre d'alléger la pression fiscale des Seynoises et des Seynois.
- Soutien et participation à toutes actions de lutte contre la crise en faveur du pouvoir d'achat des populations.
- Associer toujours plus et mieux les populations à la gestion et aux choix budgétaires, particulièrement en ce qui concerne les réalisations de quartiers.
- Organisation annuelle d'assises locales en divers quartiers de la ville.
- Création d'un Conseil communal consultatif sur la gestion de la ville.